Deux types de mélanges prairiales utilisables en vergers pâturés

Au mois de septembre, au retour des pluies, on peut envisager de réaliser des semis d'automne de mélanges prairiales jusque fin septembre en Ardenne et jusque mi-octobre dans les régions les plus chaudes. Pour ce faire, voici 2 types de mélanges de plantes fourragères (tableau 1) adaptés pour des vergers pâturés. Le mélange de gauche présenté dans le tableau 1 est un mélange typé plus intensif qui va privilégier la production des espèces fourragères pour les animaux et le mélange de droite est mélange typé plus extensif dont les espèces fourragères seront moins productives. Ce sont deux types de mélange avec des espèces pérennes pour des prairies de longue durée.

La dose de semis que nous recommandons est de **30-35kg/hectare** (pas plus) pour une rénovation totale, afin que chaque espèce puisse s'exprimer. En sursemis, nous préconisons environs **10kg/hectare** en fonction de la quantité de vide présents dans la parcelle.

Mélange de pâture plus productif		Mélange de pâture moins productif	
RGA tardif diploïde	8 kg	RGA tardif diploïde	3 kg
RGA intermédiaire diploïde	8 kg	RGA intermédiaire diploïde	3 kg
Pâturin des prés	5 kg	Pâturin des prés	6 kg
Fétuque des prés	10 kg	Fétuque des prés	4 kg
(Dactyle, si exploitation tôt)		Fétuque rouge	6 kg
Trèfle blanc de pâturage	3 kg	Trèfle blanc de pâturage	1 kg
		Lotier corniculé	4 kg
		Agrostis capillaire	3 kg
Somme	**34 kg**	**Somme**	**30 kg**

Tableau 1 : Deux types de mélanges prairiales possibles pour des vergers pâturés (source : Fourrages Mieux).

Remarques sur le tableau ci-dessus :

- RGA = Ray-grass anglais. Le Ray-grass anglais utilisé peut-être d'épiaison tardive ou intermédiaire. Le RGA intermédiaire épie de manière un peu plus précoce, mais son démarrage en végétation est plus précoce également au printemps.
- Le dactyle est une espèce intéressante de par son absence de remontée en épi après un cycle d'exploitation et sa résistance à la sécheresse, mais il épie tôt dans la saison. Il faut donc l'exploiter de manière précoce. Si cette espèce est choisie dans le mélange, on peut l'utiliser à une dose de 5 kg/ha et diminuer légèrement les doses de semis du RGA et de la fétuque des prés.

La densité de semis préconisée en Belgique est de 1900 semences par m² (Andries et *al.*, 1983) pour permettre d'obtenir un peuplement à la levée d'environs 500 plantules/m². Pour convertir ces quantités de semences au m² en kg/ha (1 hectare = 10 000 m²), il faut tenir compte du « poids de mille grains » (PMG) de chaque espèce. Le tableau ci-dessous donne une approximation des PMG des différentes espèces prairiales. Notons au passage que la variété a une grande influence sur ces valeurs.

Nom Latin	Nom Français	PMG (g)
Dactylis glomerata	Dactyle	0,8 à 1,4
Festuca pratensis	Fétuque des prés	1,7 à 2,1
Lolium perenne	Ray grass anglais 2n	1,3 à 2,7
Lolium perenne	Ray grass anglais 4n	2,0 à 4,0
Phleum pratense	Fléole des prés	0,3 à 0,7 (10kg en pure)
Poa pratensis	Pâturin des prés	0,3 à 0,5
Trifolium repens	Trèfle blanc	0,6 à 0,7

Tableau 2 : Poids de mille grains (g) indicatifs de différentes espèces fourragères (d'après Peeters, 2004 et Frame, 2005).